



- Communiqué -

Droits de vote

Paris, le 08 juin 2010 – Conformément aux dispositions de l'article L.233-8 du Code du commerce, il est précisé que lors de l'assemblée générale ordinaire du 27 mai 2010, le nombre total de droits de vote existants était de 16 646 503 (en ce compris 5 574 droits attachés aux 5 574 actions autodétenues).

*

